



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Réunion bilatérale DRH IRD – FO ESR du 28 février 2022**

*FO ESR est reçu par Sabine Desclides et Nathalie Parisotto*

### **Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC)**

FO ESR. Les textes pour le RIPEC, le décret puis les lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles, sont parus. Qu'est-ce qui est prévu à l'IRD ? Va-t-il y avoir des LDG IRD, selon quel calendrier ?

DRH IRD. C'est un sujet pour l'IRD qui doit être traité au 1<sup>er</sup> semestre 2022. La 1<sup>ère</sup> étape c'est un point d'information au CTEP du 7 mars. Nous ferons un état des lieux de l'indemnitaire chercheurs et présenterons les nouveaux textes.

Calendrier : les LDG IRD passeront au CTEP et au CA en juin.

Il y aura une ou deux multilatérales, fin avril et mai, c'est un sujet lourd, avec la part fonctionnelle (C2), qui remplace l'indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectifs (ISFIC), et la part individuelle (C3) qui remplace la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

Calendrier contraint : au 1<sup>er</sup> septembre, la part fonctionnelle doit être mise en œuvre.

Il y a un cadrage pour les EPST (organismes de recherche) à appliquer tel quel ou à adapter. Nous devons étudier les différents poids des critères.

FO ESR. Le RIPEC a la même logique que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les ITA : l'individualisation. Nous sommes donc opposés au RIPEC comme nous sommes opposés au RIFSEEP. Au CTMESR, avec d'autres syndicats, nous avons voté contre. Le RIPEC va s'appliquer, nous demanderons une application qui limite au maximum l'individualisation.

FO ESR Se félicite qu'une concertation sur ce sujet soit organisée à l'IRD.

### **Chaires de professeur Junior**

FO ESR demande des informations sur les chaires 2021 et sur ce qui est prévu pour 2022.

DRH IRD. Pour 2021, les candidatures pour 3 chaires ont été ouvertes en janvier. IMBE, LISA et RESILIENCES.

Il y a 35 candidatures. Les commissions de recrutement se tiendront courant avril.

Pour 2022, il faut faire remonter les demandes au ministère au plus tard le 21/04. Nous avons 3 nouveaux projets URMIS, TransVIHMI, EGCE.

On a choisi des unités avec peu de chercheurs recrutés.

Les contrats peuvent aller de 3 à 6 ans. A l'IRD, ils auront une durée de 5 ans.

FO ESR. Il y a un arrêté avec une rémunération minimale (3 443,50 euros brut), assez élevée par rapport à la grille des CR. Qu'est-il prévu à l'IRD ?

DRH IRD. Il faut savoir qu'ils n'auront pas de primes (pas éligibles au RIPEC). Il pourra y avoir des rémunérations plus élevées suivant l'expérience du candidat recruté. Nous appliquerons la politique de l'IRD pour les contractuels, il y a une grille des contractuels et une possibilité d'évolution de la rémunération au bout de 3 ans.

### **Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertises (IFSE) des IT 2022**

FO ESR demande quelles évolutions de l'IFSE (la partie la plus importante du RIFSEEP) pour les IT en

2022 ?

DRH IRD. C'est dans la *to do list* de la DRH. On a fait évoluer l'IFSE en 2021. On le fera pour 2022. A l'heure actuelle, on n'a pas encore discuté les montants associés à cette évolution. Comme en 2021, ce sera sans doute une évolution rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier. C'est très lourd à gérer pour les équipes de gestion. On souhaiterait anticiper 2023 pour éviter l'effet rétroactif.

2022 va être compliquée en matière de GRH : nous avons un taux de turn-over élevé à la DRH.

De plus, nous préparons un changement du SIRH de l'IRD pour passer à SIAM, l'outil de l'AMUE, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Et nous avons dû gérer plusieurs nouveaux dispositifs : indemnités télétravail et inflation, la PSC.

L'évolution de l'IFSE est en cours de réflexion et sera soumise aux échanges avec les OS.

FO ESR. indique que FO ESR est en effet demandeur d'une concertation sur l'évolution de l'IFSE.

## **IRD Bondy : Rapport IGESR/IGAE**

FO ESR : qu'en est-il du rapport IGESR/IGAE sur l'IRD Bondy ?

DRH IRD. Le rapport est bien avancé et devait être bouclé en début d'année. Il sera restitué préalablement au ministère. On attend des éléments, dès qu'on les a, on partagera les informations, avec le personnel, avec les syndicats.

Pour ce qui est du délai de restitution, on nous avait dit en début d'année, cela ne devrait plus tarder.

FO ESR demande à la DRH si elle a des informations sur le contenu du rapport.

La DRH IRD répond qu'il y a plusieurs (3) scénarios possibles avec avantages, inconvénients et risques : Fermeture totale ou partielle, ou développement.

FO ESR. Extrême déception des personnels. Ce n'est pas rapide. Ça fait des années qu'on est dans l'incertitude. Dans 6 semaines, il y a les présidentielles.

DRH IRD. Je comprends. On a envie de connaître la suite. Effectivement, la période de réserve et les présidentielles risquent de reporter.

## **IRD Nouvelle Calédonie**

### **Dossier des fonctionnaires de la NC "affectés" à l'IRD**

FO ESR. Le dossier est bloqué depuis 2007. La DRH a dit en juin 2021 qu'elle n'avait pas d'interlocuteur à la DRH-FPNC. Nous avons trouvé un interlocuteur, Wilfried Loquet, conseiller du membre du gouvernement de la NC en charge de la fonction publique : il est ouvert à la discussion.

DRH IRD. Nomination d'une représentante (France Bailly). Elle a pris en charge le dossier NAO (négociation annuelle obligatoire) des contractuels.

Les agents de la FPNC ont un environnement juridique particulier et l'avocat conseil de l'IRD a indiqué que la collaboration avec la DRH-FPNC est impérative sur ce dossier.

On est partant pour discuter avec M. Loquet. Envoyez un mail à la représentante en nous mettant en copie avec les coordonnées. On va partager avec France en vue d'une mission de la PDG/DRH IRD en NC à la fin du printemps/début de l'été. Une rencontre avec les interlocuteurs sera bienvenue pour effectuer un travail de fonds par la suite.

FO ESR. Merci. Je vous partage les coordonnées de M. Loquet. Il semble également que France Bailly recevra en visite à l'IRD ce vendredi 4 mars M. Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement de la NC en charge de la fonction publique.